



N° 10-0074

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DEMANDE D'EXTRAIT
DU CASIER JUDICIAIRE

BULLETIN N° 3

DÉLIVRÉ GRATUITEMENT

SEUL LE BULLETIN N° 3 PEUT ÊTRE OBTENU ET UNIQUEMENT PAR LA PERSONNE QU'IL CONCERNE (Articles 774 et suivants du Code de Procédure Pénale)	ADRESSEZ VOTRE DEMANDE	
	SI VOUS ÊTES NÉ(E) EN FRANCE MÉTROPOLITAINE OU A L'ÉTRANGER AU CASIER JUDICIAIRE NATIONAL 44079 NANTES CEDEX 01	SI VOUS ÊTES NÉ(E) DANS UN DOM-TOM AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE VOTRE LIEU DE NAISSANCE

REPLISSEZ COMPLÈTEMENT ET LISIBLEMENT TOUTES LES RUBRIQUES
(EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE - UNE LETTRE OU CHIFFRE PAR CASE)

ÉTAT CIVIL DU DEMANDEUR OU DE L'ENFANT MINEUR POUR LEQUEL LE BULLETIN EST DEMANDÉ

NOM _____

PRÉNOM(S) _____

NOM D'ÉPOUX
(S'IL Y A LIEU) _____

NÉ(E) LE _____

A _____ ARRONDISSEMENT
(PARIS, LYON, MARSEILLE) _____

N° DÉPARTEMENT _____ DOM-TOM
OU
PAYS ÉTRANGER _____

SEXE M F

FILIATION de _____
(PRÉNOM DU PÈRE)
et de _____
(NOM ET PRÉNOM DE LA MÈRE)

ADRESSE OÙ DOIT ÊTRE EXPÉDIÉ LE BULLETIN

N° _____ RUE _____

COMMUNE _____

CODE POSTAL _____ BUREAU DISTRIBUTEUR _____

NOMBRE D'EXTRAITS DEMANDÉS _____

 COCHEZ CETTE CASE
SI LE BULLETIN N° 3 EST DESTINÉ
A ÊTRE UTILISÉ A L'ÉTRANGER

Le _____ 19____

(SIGNATURE DU DEMANDEUR)

NE PAS JOINDRE D'ENVELOPPE OU DE TIMBRE
POUR LE RETOUR

ART. 781 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

LA LOI PUNIT D'UNE PEINE D'EMPRISONNEMENT ET D'AMENDE QUICONQUE, EN PRENANT UN FAUX
NOM OU UNE FAUSSE QUALITÉ, S'EST FAIT DÉLIVRER UN EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE D'UN TIERS.